

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 JUIN 2017**

**Délibération n° D-2017-277**

Subvention - Association Vent d'ouest - Partenariat pour le  
développement des jardins solidaires - Convention d'objectifs  
2016-2018 - Avenant n°2

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13/06/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 26/06/2017

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Pascal DUFORSTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU.

**Secrétaire de séance :** Yvonne VACKER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

**Excusés :**

Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Animation de la Cité**

**Subvention - Association Vent d'ouest - Partenariat  
pour le développement des jardins solidaires -  
Convention d'objectifs 2016-2018 - Avenant n°2**

Madame Christine HYPEAU, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort conduit depuis de nombreuses années une politique de développement de jardins solidaires. Elle a souhaité renouveler son partenariat avec l'association Vent d'ouest pour la période 2016-2018.

Une convention pluriannuelle d'objectifs a été approuvée lors du Conseil municipal du 20 juin 2016. Ce projet s'inscrit dans la dynamique de développement durable, d'insertion sociale, environnementale et économique et porte sur les axes suivants :

- permettre aux personnes en situation de précarité ou de marginalisation de retrouver une utilité sociale ;
- favoriser la production de légumes de qualité pour tous ;
- distribuer la production des jardins de manière solidaire ;
- permettre la mixité des publics, l'échange et la transmission des savoirs ;
- positionner l'action en soutien à l'insertion professionnelle.

Afin que l'association puisse accomplir ses missions, la Ville de Niort lui apporte son soutien avec l'attribution d'une subvention de 36 800 € pour l'année 2017.

Pour mémoire, un acompte de 14 720 € a été versé à Vent d'ouest suite à l'approbation du Conseil municipal du 16 février 2017. Il est donc proposé à l'Assemblée municipale d'attribuer à l'association le solde de la subvention soit 22 080 €.

*Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.*

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2018 entre l'association Vent d'Ouest et la Ville de Niort ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer et à verser à l'association le solde de la subvention afférente, soit 22 080 €, conformément aux dispositions mentionnées dans l'avenant.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN



CONVENTION D'OBJECTIFS  
ENTRE LA VILLE DE NIORT ET  
L'ASSOCIATION VENT D'OUEST  
Avenant n°2

**ENTRE** les soussignés

La Ville de Niort, représentée par Monsieur Jérôme BALOGE, Maire en exercice, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil municipal du 19 juin 2017, ci-après dénommée la Collectivité ou la Ville de Niort,

*d'une part,*

**ET**

L'Association VENT D'OUEST représentée par Monsieur Bernard HUMEAU, en qualité de président, dûment habilité à cet effet, ci-après dénommée l'Association,

*d'autre part,*

**Il est convenu et arrêté ce qui suit**

**PREAMBULE**

La Ville de Niort a signé avec l'association Vent d'ouest une convention triennale 2016-2018 visant à développer un réseau de jardins pluriels de quartiers, à s'inscrire dans une démarche d'insertion économique en liaison avec les structures spécialisées d'insertion par l'économie et à participer à la conception et création d'une structure de production et de commercialisation des produits maraîchers.

**ARTICLE 1**

L'article 4.1 de la convention est modifié comme suit :

**« ARTICLE 4 – DISPOSITIONS FINANCIERES**

**4.1 – Les moyens :**

Afin de soutenir les actions de l'association mentionnées à l'article 2, et à la condition qu'elle respecte les objectifs et les clauses de la convention d'objectifs initiale, la Ville de Niort attribue à l'association pour l'exercice 2017 une subvention de 36 800 €.

**4.2 – Modalités de versement :**

Pour l'exercice 2017 :

- Un acompte de 14 720 € a été versé à l'issue du Conseil municipal du 16 février 2017 ;
- Le solde de 22 080 € sera versé à l'issue du Conseil municipal du 19 juin 2017.

Le versement de ce solde sera versé en une seule fois par virement administratif sur un compte ouvert au nom de l'association au vu d'un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal produit par cette dernière.

**Les autres articles de la convention restent inchangés.**



Pour le Maire de Niort  
L'Adjoint délégué,

Alain BAUDIN

Le Président de l'Association  
VENT D'OUEST

**VENT D'OUEST**

Maison Départementale des Sports  
28, Rue de la Bauderie

Bernard HUMEAU

79025 NIORT Cedex

Tél : 05 49 69 61 19

E-mail : ventdouest03@yahoo.fr

VILLE DE NIORT



Niort, le 29 JUIN 2017

Monsieur Bernard HUMEAU  
VENT D'OUEST  
Maison du Sport  
28, Rue de la Blauderie  
79000 NIORT

**Objet :** Convention d'objectifs 2016-2018 - Avenant N°2 (solde).

**Direction Animation de la Cité**

**Service Jeunesse et  
Vie Associative**

Votre interlocuteur :  
Dominique PERLADE  
Tél. : 05.49.78.78.16.

Références :  
NB - 2017\_00308

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal du **19 juin 2017** a validé la convention entre la Ville de Niort et votre association au titre du solde de la subvention globale de fonctionnement 2017.

En application de ce partenariat, une subvention d'un montant de **22 080 €** vous a été attribuée. Elle sera versée à l'association et lui sera acquise dans le cadre du respect des engagements respectifs prévus dans la convention de partenariat.

Je vous rappelle les obligations, d'une part, d'utiliser la charte graphique que vous pouvez obtenir auprès de la Direction de la Communication et, d'autre part, de valoriser l'aide consentie.

Ces exigences sont détaillées dans le texte de la convention dont je vous adresse ci-joint un exemplaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour Monsieur le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'adjoint délégué



**Alain BAUDIN**